Pour diffusion immédiate Le 2 août 2013

Le gouvernement entame une étude sur la prévalence de l'ETCAF dans les établissements correctionnels

WHITEHORSE—Le gouvernement du Yukon investit 643 000 \$ dans une nouvelle étude visant à déterminer le nombre de personnes atteintes de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF) et d'autres troubles cognitifs au sein de la population carcérale adulte du Yukon, a annoncé aujourd'hui le ministre de Justice, M. Mike Nixon.

« Cette étude est essentielle si nous voulons améliorer les résultats pour les personnes souffrant de troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale, de troubles cognitifs ou mentaux ou encore de troubles liés à la toxicomanie », a expliqué M. Nixon.

Le ministère de la Justice et celui de la Santé et des Affaires sociales collaborent à la réalisation de cette étude d'une durée de trois ans, en partenariat avec d'autres organismes, notamment l'Agence de la santé publique du Canada.

L'importance de mieux connaître le nombre de personnes dans les établissements correctionnels du Canada qui souffrent de troubles causés par l'alcoolisation fœtale a été soulignée une première fois lors de la conférence sur l'accès à la justice pour les personnes atteintes de l'ETCAF tenue en 2008, qui était organisée conjointement par le ministère de la Justice du Yukon et Justice Canada.

Depuis cette époque, le ministère de la Justice dirige les travaux de recherche, tandis que le ministère de la Santé et des Affaires sociales élabore pour l'ensemble du territoire un cadre d'intervention relatif à l'ETCAF et établit à l'échelle locale une équipe de diagnostic visant les adultes qui en sont atteints.

Au cours des deux dernières années, le gouvernement du Yukon a mené des consultations auprès des parties intéressées et s'est efforcé d'établir des relations avec des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux qui s'occupent de personnes souffrant de troubles causés par l'alcoolisation fœtale.

L'étude sur la prévalence de l'ETCAF est dirigée par un comité formé de représentants du gouvernement du Yukon, de Justice Canada, de Service correctionnel Canada, du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, de l'organisme Fetal Alcohol Syndrome Society of Yukon, du Collège du Yukon ainsi que de la First Nations Health and Social Development Commission.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur le site www.justice.gov.yk.ca/fr/index.html.

-30-

Renseignements:

Matthew GrantChris RossCommunicationsCommunicationsConseil des ministresMinistère de la Justice867-393-6470867-393-7081matthew.grant@gov.yk.cachris.ross@gov.yk.ca

Communiqué numéro 13-198

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here: http://www.gov.yk.ca/news/rss.html. Or follow us on Twitter @yukongov.